



N° d'épreuve FFM _____ **285**
Moto-Club _____ **Moto Club Du Pays Des Olonnes**
N° d'affiliation _____ **0836**
Date _____ **7 & 8 aout 2021**
Lieu _____ **LE COUDRIOU- LES SABLES D'OLONNE**
Organisateur technique - **DOMINIQUE TESSON**
E-mail _____ **motoclub.paysdesolannes@wanadoo.fr**
Téléphone _____ **09 64 18 06 33 - 06 14 05 55 92**

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course _____ **REVEILLERE FRANCIS** Licence : **191764**
Président du Jury ou Arbitre* _____ **LARDEUX PASCAL** Licence : **014489**
Membre du Jury _____ **DUVAL DANIEL** Licence : **039297**
Membre du Jury _____ **GILBERT JOEL** Licence : **011487**
Commissaire technique responsable --- **BOUL JEAN LOUIS** Licence : **129763**
Responsable du chronométrage ----- **LARDEUX MURIELLE** Licence : **026205**

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
DEMONSTRATION	6	8	50CM3	A PARTIR DE 60€
65 CM3	7	12	65 CM3	A PARTIR DE 110€
85 CM3	9	12	85 CM3	A PARTIR DE 110€
85 CM3	11	15	85 CM3	A PARTIR DE 110€
125 CM3	13	18	125 CM3	A PARTIR DE 110€
OPEN	15	25	125 CM3 et +	A PARTIR DE 110€

Engagement :

Site Internet ---- www.rookies-cup-motocross.com
Contact ----- **FABRICE TESSON**
Téléphone ----- **06 28 73 34 54** E-mail--- contact@mcpaysdesolannes.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 8€
Caution : 200€

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ **NON** ☒ **OUI** (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical DOCTEUR ROUSSEL

Nombre de secouristes 14

Hôpital le plus proche LES SABLES D'OLONNE

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 10 MN

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site LE COUDRIOU- LE CHATEAU D'OLONNE

Adresse 85180 LES SABLES D'OLONNE

Capacité Moto :

Pendant les essais : 54

En manche : 45

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : ...

En manche : ...

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1450 M

Largeur minimum de la piste 6 M

Largeur de la grille 50 M

Longueur de la ligne droite de départ 104 M

Nombre d'OCP* 18

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : 02 MARS 2020


Visa de la Ligue

Date : 20 avril 2021


Visa de la FFM

Date : 26/04/2021

Numéro : 21/0200





RÈGLEMENT DE LA ROOKIE'S CUP 2 au 8 AOUT 2021

Conditions Générales d'engagement à l'épreuve

APPELLATION : ROOKIE'S CUP 3AS RACING

LIEU / DATE : Circuit du MC PAYS DES OLLONNES « Lieu-dit le Coudriou » Le Château d'Olonne - 85180 LES SABLES D'OLONNE – Vendée (85) - France
Du 2 au 8 août 2021.

MOTO - CLUB :

MC Pays des Olonnes –
46 rue du Moulineau – Le Chateau D'Olonne
85180 LES SABLES D'OLONNE
Président : TESSON Dominique

- 1. EPREUVE :** Motocross pour les pilotes âgés de 6 à 25 ans. L'épreuve N° 285 est enregistrée au calendrier sportif de la Fédération Française de Motocyclisme et réservée aux titulaires d'une licence nationale FFM, possibilité de souscrire une licence « une manifestation » disponible sur le site :

<http://www.ffmoto.org/journee-licence>

2. RÉGLEMENTATION :

Cette épreuve est organisée conformément aux prescriptions du Code Sportif de la FFM, des règles techniques et de sécurité et du présent règlement F.F.M (tous ces règlements sont disponibles sur le site internet FFM (www.ffmoto.org – Compétition – Réglementation) et sur l'annuaire FFM 2021.

3. PILOTES ADMIS :

Sont admis tous les pilotes possesseurs d'une licence FFM Compétition 2021.

IMPORTANT : Pour l'obtention d'une licence FFM « Une manifestation 2021 » uniquement valable durant le week-end, vous devrez :

1. Télécharger le certificat médical en cliquant sur ce lien :
<http://mcpaysdesolannes.a3w.fr/Donnees/Structures/82902/Upload/515630.pdf>
2. Le faire remplir et tamponner par votre médecin
3. Le scanner sur votre ordinateur
4. Cliquez sur ce lien pour prendre votre licence en ligne sur le site de la FFM :
<http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/>
5. Effectuer votre paiement de licence en ligne.

En cas de problème, voici le lien Vidéo pour la prise de votre licence :
<https://www.youtube.com/watch?v=6lTRfTskCPU&feature=share>

4. CATÉGORIES ADMISES :

50 cm³: De 6 à 8 ans (démonstration)
65 cm³: De 7 à 12 ans
85 cm³: De 9 à 12 ans
85 cm³: De 11 ans à 15 ans
125 cm³: De 13 ans à 18 ans
OPEN : De 15 ans à 25 ans
Féminines : dès 6 ans (s'inscrire dans une des catégories ci-dessus suivant votre âge et cylindrée, un classement féminin sera établi à part)

5. AGE DES PILOTES :

La catégorie 50 cm³ est réservée aux enfants âgés de 6 à 8 ans et encadrée par un éducateur fédéral.

Les pilotes doivent être titulaires d'une licence NJ1 ou NJ2 et du guidon de **Bronze minimum (sauf pour les licences « une manifestation »)**. Les machines autorisées sont de type éducatif d'une cylindrée de 50 cm³ et/ou d'une puissance maximum de 8 cv (environ 110 cm³ 4T). Le départ sera donné au drapeau devant la grille et les pilotes seront classés par ordre d'arrivée. Un barème de points sera établi sans chronométrage. Celui-ci sera porté à la connaissance des pratiquants et de leurs accompagnateurs comme mentionné dans le règlement éducatif de l'annuaire FFM (article 2).

La catégorie 65 cm³ (7-12 ans) est réservée aux enfants âgés de 7 à 12 ans. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 13 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2009).

Les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ. Ils devront être en possession du guidon Argent minimum (sauf pour les licences « une manifestation »).

La catégorie 85 cm³ (9 -12 ans) est réservée aux enfants âgés de 9 à 12 ans Les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ et devront également être en possession d'un guidon d'argent ou d'or ou du CASM. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 13 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2009).

Les pilotes nés en 2009 ne devront pas être classés dans les 10 premiers du Championnat de France 85 cm³ (Espoir) de l'année précédente (2020).

La catégorie 85 cm3 (11-15 ans) est réservée aux enfants âgés de 11 à 15 ans et titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ et NCO, en possession du guidon d'or pour les pilotes âgés de 11 ans et du CASM à partir de 12 ans. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 16 ans le weekend de la manifestation.

La catégorie 125 cm3 (13-18 ans) est réservée aux enfants âgés de 13 à 18 ans et titulaire d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ et NCO. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 19 ans le weekend de la manifestation, exception faite de certains pilotes de notoriété choisis par l'organisateur et n'entrant pas dans le classement, contribuant ainsi à la promotion de la Rookie's Cup 3AS Racing.

La catégorie MX1 / MX2 est réservée aux pilotes âgés de 15 à 25 ans et titulaires d'une licence NJ3, NCO, LUE, Inter ou Inter Jeune, délivrée par la FFM. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 26 ans le weekend de la manifestation, exception faite de certains pilotes de notoriété, choisis par l'organisateur et n'entrant pas dans le classement, contribuant ainsi à la promotion de la Rookie's Cup 3AS Racing.

La catégorie Féminine sera dispersée dans toutes les catégories et ouverte aux pilotes âgées de 6 ans en 50cc et sans limitation d'âge en Open. La pilote devra s'inscrire dans la série qui correspond à son âge et sa cylindrée. Pour celles qui sont âgées de plus de 18 ans, elles devront s'inscrire en catégorie « Open Féminine » (à partir de 125 cc) et seront réparties avec les 125 juniors ou MX1 / MX2 15/25 ans masculin*. Un classement 100% féminin sera établi à part et calculé à la suite de votre résultat scratch dans la série dans laquelle vous roulez. Un classement spécifique sera effectué pour la catégorie 125cc. Pour être classées, les pilotes devront être âgées au maximum de 20 ans (ne pas avoir 21 ans au cours de l'année). La pilote devra être titulaire d'une licence FFM 2021 correspondant à la catégorie en vigueur ou d'une licence « une manifestation ».

*En cas de litige, le règlement fédéral du championnat de France Féminin fera foi.

6. CLASSES et MACHINES ADMISES :

1 pilote = 1 inscription par catégorie. 1 pilote peut envisager de participer à 2 catégories si le temps de repos et/ou de roulage imposé par le règlement fédéral en vigueur le permet. Référez-vous aux horaires de la Rookie's Cup 24MX (Attention 1 paiement = 1 participation dans 1 seule catégorie).

Machine tout terrain « solo » à partir de 50 cm3 toutes marques.

NOMBRE DE PILOTES ADMIS SUR LA PISTE EN COURSE : 45 pilotes solos maximum sur la grille de départ.

7. PACK PARTENAIRES & T-SHIRT OFFICIEL ROOKIE'S CUP 3AS RACING 2021 :

En plus des packs distribués par Gas-Gas, HVA, KTM et Yamaha aux pilotes roulant sur ces couleurs, chaque pilote recevra lors du contrôle administratif une poche avec des produits de nos partenaires ainsi que le T-Shirt Officiel « Rookie's Cup 2021 ». La

taille sera à choisir lors de votre inscription (ATTENTION AUCUN ÉCHANCHE DE TAILLE NE SERA POSSIBLE APRÈS LE 1^{er} JUILLET)

8. DROITS D'ENGAGEMENTS :

Pour le week-end, le montant de l'inscription (Frais internet Engage-sport inclus) pour l'ensemble des catégories (sauf 50 cm3) est de :

- 110,00 € du 15 décembre 2020 au 28 février 2021
- 120,00 € du 1^{er} mars au 11 juillet 2021
- 130,00 € du 12 juillet au 2 août 2021

50 cm3 :

- 60,00 € du 15 décembre 2020 au 28 février 2021
- 70,00 € du 1^{er} mars au 11 juillet 2021
- 80,00 € du 12 juillet au 2 août 2021

Les engagements à l'épreuve se font uniquement en ligne sur l'ensemble des supports de communication mis à disposition par l'équipe de la Rookie's Cup 3AS Racing et notamment sur le site <http://www.rookiescup.com/>

Cas de désinscription :

Toute demande de remboursement pour quelle raison que ce soit entraînera automatiquement un acquittement de 15.00 € correspondant aux frais de dossier. Tout pilote déclarant forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc.). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé dans sa totalité.

A compter du lundi 2 août à minuit, les droits d'inscription ne seront plus remboursables.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les pilotes déclarant forfait dans le but de s'inscrire sur une autre épreuve le même week-end que la Rookie's Cup, sauf sélection à un championnat national, européen ou international.

Contact : contact@rookiescup.com

9. FIN DES INSCRIPTIONS :

Elle est fixée au lundi 2 août à minuit. En cas de plateau complet, le club organisateur se réserve le droit de suspendre à tout moment les inscriptions en ligne.

10. PILOTES DE NOTORIÉTÉ :

L'organisateur se réserve le droit d'inviter des pilotes de notoriété de plus de 25 ans dans les catégories 125 cm3 et OPEN pour la promotion de l'épreuve. Ces pilotes,

hors classement, seront invités sur le podium final du week-end, mais ne recevront aucun lot de la part des partenaires...

11. PLAQUES MOTOS :

Un autocollant avec la lettre correspondant à votre catégorie vous sera remis lors du contrôle administratif. Celui-ci devra être apposé obligatoirement en haut de la plaque avant de la machine.

Les pilotes devront coller leur propre numéro sur les 3 plaques de la machine.

Avant chaque départ, les plaques de votre moto devront être nettoyées et les numéros ainsi que la lettre de votre catégorie devront apparaître de manière claire et lisible. Dans le cas contraire, l'accès à la grille pourra vous être refusé.

12. PADDOCK :

ATTENTION : Prévoir votre heure d'arrivée ! **Le parc coureur sera fermé le vendredi soir à 22h30** pour les nouveaux arrivants. Des agents de sécurité vous dirigeront dans le parc d'attente pour y passer la nuit. L'accès du parc sera de nouveau disponible le samedi matin à 6h30.

Pour une question de sécurité et de respect pour les pilotes qui roulent tôt le matin, le parc coureur ne sera plus accessible à partir de 22h30 le samedi soir. Pour ceux qui souhaiteraient quitter l'enceinte du circuit (ex : manger à l'extérieur), lors de votre retour le véhicule devra être stationné dans le parc spectateurs si vous arrivez après cette heure ...

13. DROITS D'ENTRÉE :

Chaque pilote se verra remettre au contrôle administratif, 5 bracelets.

Avec accès piste :

- 1 mécanicien, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours
- 1 panneauteur, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours et âgé d'au minimum 14 ans.

Sans accès piste :

- 2 accompagnateurs

* Si vous ne désirez aucun accès piste, vous recevrez 4 bracelets accompagnateurs. Possibilité de souscrire une licence « assistant pilote » sur demande pour avoir l'accès aux Pit-Lane durant le weekend (la demande devra se faire au plus tard 15 jours avant l'épreuve).

L'organisation mettra les bracelets uniquement aux bras des personnes présentes à l'accueil. Les tarifs des entrées sont fixés à 15 € le week-end et 10 € la journée.

GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS

14. PARC COUREURS :

****ATTENTION*** *Nous ne sommes pas une aire de camping. Si vous stationnez avant le vendredi 6 août, l'organisation vous demandera 30€ par nuit et par véhicule pour frais (vidange wc / ordures / sanitaires).*

Stage : ***SEULS** les pilotes participant au stage auront accès au parc coureurs la veille de leur stage (à partir de 16h00) sauf pour celui des 50cc qui auront accès au parc le lundi matin à partir de 10h00. Ceux-ci devront **se présenter à l'accueil avant de stationner** ! (Le parking du véhicule pilote sera gratuit, les véhicules accompagnants devront s'acquitter de 30 €/nuît).

Vous aurez à disposition : Blocs WC - Douches (Pas d'électricité sur le Parc Coureurs)

Journée Testing 2021, 2 solutions s'offrent à vous :

- Un parking gratuit pour la journée de roulage sans nuitée sur le site.
- Un parking camping la veille de votre journée de roulage à partir de 16h00 (1 véhicule par pilote) à 15 € uniquement pour les pilotes participant à la journée et 30 € par véhicule accompagnant.

Course : Le parc coureurs sera ouvert aux véhicules **des pilotes uniquement, à partir de 8H00 le VENDREDI 6 août** et sera fermé le lundi 9 août 2021 à 14H00.

Pour des raisons de sécurité, l'entrée du circuit et le village des exposants sera surveillé par des agents de protection le week-end de la manifestation

PISTE D'ESSAI :

Cette piste est exclusivement réservée aux pilotes (Une seule moto à la fois et CASQUE OBLIGATOIRE). Interdiction de faire des tests dans le parc coureur et de rouler dans les champs à proximité sous peine d'exclusion ! Attention la piste d'essai n'est pas une aire de jeux, celle-ci devra uniquement servir pour tester votre moto si besoin !!

15.AIRE DE LAVAGE :

Le nettoyage des motos se fera uniquement dans la zone d'aire de lavage.

16.DEROULEMENT ET ENTRÉE EN PISTE :

- Pour les catégories 65, 85, 125 et Open, les séances d'essai libre et chronos s'effectueront en une, deux ou trois séries selon le nombre d'inscrits au 31 mai. L'organisation acceptera deux séries de 45 pilotes pour trois catégories des 65 aux 125 cm³. Les pilotes en liste d'attente dans les catégories où une seule série subsiste se verront rembourser l'inscription...

- A l'issue des chronos des catégories comportant 2 séries, les meilleurs temps cumulés seront répartis comme suit : Entrée alternée des Chronos impairs (1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} temps, etc....) et pairs (2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} temps, etc....)

Attention : il est possible d'avoir plusieurs pilotes à la suite de la même série.

- A l'issue des 4 manches, les 22 meilleurs de vos catégories respectives seront qualifiés pour disputer la finale.

- Pour les catégories regroupant une seule série, l'entrée en grille pour toutes les manches s'effectuera dans l'ordre des chronos réalisés le samedi matin.

- La catégorie 50 cm³ est une démonstration classée par ordre d'arrivée, avec 1 Démo Essai et 4 démos classées.

- **Les catégories 65 cm3, 85cm3, 125 cm3 et MX1 / MX2** : si celles-ci comptaient plus de 45 engagés, ils feraient 1 essai libre / chronométré, 4 manches + 1 finale pour les 44 qualifiés (22 premiers des 2 séries au cumul des 4 premières manches).

- Les catégories comptant une seule série auront le déroulement suivant : 1 essai libre / chronométré et 5 manches.

ATTENTION : Le déroulement de la manifestation pourra évoluer en fonction du nombre d'engagés.

17. CASQUE ET EQUIPEMENTS :

Se reporter aux réglementations FFM en vigueur sur <http://www.ffmoto.org/> ou en cliquant sur ce lien https://ligue-moto-paysdelaloire.org/storage/app/media/uploaded-files/NORMES_TECHNIQUES_MX_2019.pdf

18. HORAIRES :

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment, de modifier les horaires et la durée des manches :

Vendredi 6 août de 8h00 à 22h30 : Contrôles Administratif

Vendredi 6 août de 9h00 à 21h00 : Contrôles Technique

Samedi 7 août de 8H00 à 11h55 : ESSAIS OBLIGATOIRES

Samedi 7 août de 8h05 à 12h30 : Essais Chrono

Samedi 7 août de 13H30 à 20h30 : Manches qualificatives

Dimanche 8 août de 8H10 à 16H30 : Manches qualificatives

Dimanche 8 août de 17H10 à 19H40 : FINALES

19. TRANSPONDEURS :

- Une caution de 200 € et la licence du pilote seront exigées à l'enlèvement du transpondeur et les pilotes devront s'acquitter de l'achat d'un support (s'ils n'en possèdent pas) à 8 € et le fixer sur la fourche de la moto.

LE TRANSPONDEUR DEVRA ETRE RESTITUÉ AU PLUS TARD À 20H00 LE DIMANCHE SOIR.

- En cas de restitution défectueuse ou de non-restitution du matériel à la fin de l'épreuve, la caution sera encaissée.

20. PARC D'ATTENTE :

Le coureur se présentera avec sa machine en parc fermé 10 minutes avant le départ de sa course. Les pilotes ne respectant pas ce délai, seront placés en dernière position sur la grille de départ.

21. PROCÉDURE DE DÉPART :

Une séance d'essais chronométrés sera organisée pour déterminer l'ordre d'entrée des pilotes sur la grille lors des manches.

Les pilotes en parc d'attente seront placés sur la grille de départ dès que le drapeau à damier sera attribué au vainqueur de la catégorie en piste.

22. PANNEAUTEURS :

Pour chaque pilote, un mécanicien et un panneauteur **licencié FFM** de l'année en cours sera admis dans l'aire de panneautage uniquement avec le bracelet fourni lors du contrôle administratif (**Licence « une manifestation assistant pilote » possible sur demande : contact@rookiescup.com**).

23. HOLESHOT :

Seuls les holeshoteurs des catégories 65 cm³ à Open se verront récompensés. Chaque pilote réalisant le Holeshot au 1er virage lors des 4 manches qualificatives remportera un lot (limité à 1 par concurrent). Au 2ème départ en tête, le second à passer la ligne de Holeshot sera récompensé et ainsi de suite. Pour la catégorie 50 cm³, un lot supplémentaire sera attribué à chaque pilote lors du podium final du week-end.

24. CLASSEMENT :

Le classement s'effectuera au cumul des manches et par catégorie : 1er : 25 points ; 2ème : 22 points ; 3ème : 20 points ; 4ème : 18 points...

Pour la catégorie 50 cm³ : tous les pilotes seront appelés sur le podium final le dimanche après leur dernière démo. Un classement sera établi selon l'ordre d'arrivée par barème de points et disponible aux pratiquants et accompagnateurs.

25. RÉCOMPENSES :

Les 5 premiers du classement général à l'issue des 5 manches seront récompensés (démonstration incluse). Pour les féminines un classement sera effectué dans chaque catégorie (la première uniquement).

26. ENVIRONNEMENT :

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les accompagnateurs :

- Faîte le bon choix, l'avenir de notre sport en dépend !! (Les Tears-off ou écrans jetables sont vivement déconseillés, merci de préférer les Roll-off pour protéger la planète.)
- Obligations : Les pilotes doivent utiliser un tapis environnemental pour les travaux mécaniques. Toute infraction sera pénalisée par une amende de 50.00€.

L'UTILISATION D'UNE MINI-MOTO OU TOUT ENGIN A MOTEUR EST INTERDITE DANS L'ENCEINTE DU CIRCUIT, SOUS PEINE DE SANCTION. TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRÈS LA COURSE.

27. ORDURES / DÉCHETS :

En fin de journée, tous les pilotes sont invités (ordonnés !) à déposer leurs ordures, déchets, pneus et autres dans les deux grandes bennes bleues qui seront à votre disposition dans le parc coureurs. Nous vous en remercions par avance.

28. NUISANCE SONORE :

À partir de minuit, tous les groupes électrogènes devront être éteints pour le respect des pilotes et du voisinage.

29. NON RESPECT :

En cas de non-respect de l'une des règles de l'organisateur et de la FFM et en cas de manquement de discipline sur la piste et ses abords de la part du pilote ou de ses accompagnateurs, le pilote peut être exclu de la manifestation sans remboursement.

30. ASSURANCE :

Le Moto Club du Pays des Olonnes a contracté une assurance de responsabilité civile auprès d'ASSURANCE LESTIENNE, BP 34 - 51873 REIMS

31. ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS ET IMPRÉVISIBLES

Cas de force majeure : Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué.

32. DÉCHARGES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Les présentes Conditions Générales d'engagement ainsi que les règles techniques et de sécurité de la FFM constituent une partie intégrante au règlement d'inscription à la « Rookie's Cup ».

L'épreuve étant destinée aux mineurs, il est indiqué aux parents et à toute personne exerçant l'autorité parentale, qu'il leur appartient de déterminer si leur enfant mineur a les compétences nécessaires pour participer à la compétition. Le paiement par carte bancaire au moment de l'inscription constitue une preuve de signature, incluant l'accord des parents ou tuteurs légaux.

En inscrivant votre enfant, ou un mineur dont vous êtes le tuteur légal, à la « Rookie's Cup », vous vous engagez à respecter les présentes Conditions Générales

d'engagement et vous acceptez de conclure un contrat qui vous lie aux dirigeants de la Rookies Cup.

En qualité de parent, tuteur ou représentant légal, je m'engage et certifie que le pilote mineur :

- est licencié pendant au moins toute la durée de la compétition, auprès de la Fédération Motocycliste où il est domicilié et dispose d'un CASM ou autre document similaire pour la pratique du motocross en compétition sur circuit.

- pilote une ou des motos qui sont sous ma responsabilité pleine et entière et je m'engage à faire mon affaire personnelle des dommages matériels subis par ma (mes) moto(s) tout comme des dommages corporels que mon pilote pourrait subir ou faire subir à son guidon.

- est informé des risques inhérents à la conduite de véhicules motocyclistes que représente le pilotage sur circuit et m'engage à maintenir ma (mes) moto(s) en parfait état de fonctionnement en vue d'une utilisation sur piste. Je m'engage à ce que mon pilote se présente sur la piste muni(e) d'un casque homologué et porte des équipements de sécurité afférents au pilotage sur un circuit de motocross en conformité avec la réglementation en vigueur.

- a également pris connaissance du fait que l'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser l'entrée sur l'enceinte du circuit à toute moto présentant de manière objective un état de marche non en adéquation à l'utilisation sur circuit. Après écoute de mes arguments la dite équipe organisatrice pourra exclure mon pilote de ces journées. De même, je reconnais que la compétition est maintenue quelle que soit la météo, sauf cas de force majeure, déterminée par le club ou par la loi.

- a contracté une assurance « Responsabilité Civile » couvrant tous les dégâts pouvant être causés aux tiers, y compris dans le cadre de la compétition motocycliste. Je m'engage aussi à respecter les interdictions émises par l'équipe organisatrice quant à l'utilisation des locaux et infrastructures du lieu mais également à la présence sur l'enceinte du circuit.

- reconnais avoir pris connaissance du règlement de la « Rookie's Cup » et m'engage à m'y conformer sans réserve. Par ailleurs, j'autorise l'association et ses partenaires à utiliser pour sa promotion les images, prises durant les manifestations, représentant mon pilote ou représentant mes motos.

- décharge le Moto club Pays des Olonnes de toutes responsabilités découlant de l'usage de ma moto pour les dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à moi-même ou découlant de tout accident ou incident pouvant survenir au cours de la manifestation organisée par l'association et m'engage à n'exercer aucune poursuite judiciaire à son encontre. Je m'engage par la même à réparer tout préjudice causé aux infrastructures du circuit accueillant la journée.

Le règlement et les présentes conditions générales sont régis par le droit français. Le règlement ci-dessus est celui de l'organisateur. Pour toutes données complémentaires pour les concurrents, se référer au règlement FFM <http://www.ffmoto.org/>



Visa du Club



Visa de la Ligue



Visa FFM



HORAIRES

NAVETTE PLAGE : dès le jeudi 6 août pour accéder à "Tanchet Plage". 2 départs par jour à 9H00 et 14H00 devant l'entrée du Village. Les retours au circuit sont prévus pour 13H00 et 18H00. Tarif Aller/ Retour: 2,50€

VENDREDI 7 AOÛT : - à partir de 17h30, retrait des packs bienvenue chez HVA

SAMEDI 7 Août

BOULANGER & HUÎTRES : entre 7 et 14 h sur la butte du village exposants

ESSAIS /CHRONOS

(les 5 premières minutes seront des essais non-chronométrés)

08H00	85 cm3 F 9/12 ans	18 Min
08H25	85 cm3 G 12/15 ans	20 Min
08H50	85 cm3 H 12/15 ans	20 Min
09H15	Démonstration 50 cm3 E	8 Min
09H35	65 cm3 C	18 Min
09H55	65 cm3 D	18 Min
10H25	125 cm3 I	24 Min
10H50	125 cm3 J	24 Min
11H20	OPEN A	24 Min
11H50	OPEN B	24 Min

12H30 DEDICACES (boutique Rookie's Cup)

13H00 PHOTO DES PILOTES (au Podium)

HOLESHOT : le 1^{er} pilote au 1^{er} virage sera récompensé au podium à l'ARRIVÉE DE CHAQUE MANCHE

MANCHE 1

13H30	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos impairs	12 Min + 1T
13H50	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos pairs	12 Min + 1T
14H10	85 cm3 F 9/12 ans	10 Min + 1T
14H30	Démonstration 50 cm3 E	8 Min
14H50	65 cm3 C/D chronos impairs	10 Min + 1T
15H10	65 cm3 C/D chronos pairs	10 Min + 1T
15H30	125 cm3 I/J chronos impairs	12 Min + 1T
15H50	125 cm3 I/J chronos pairs	12 Min + 1T
16H10	OPEN A/B chronos impairs	12 Min + 1T
16H30	OPEN A/B chronos pairs	12 Min + 1T

PAUSE

MANCHE 2

17H05	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos pairs	12 Min + 1T
17H25	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos impairs	12 Min + 1T
17H50	85 cm3 F 9/12 ans	10 Min + 1T
18H10	Démonstration 50 cm3 E	8 Min
18H25	65 cm3 C/D chronos impairs	10 Min + 1T
18H45	65 cm3 C/D chronos pairs	10 Min + 1T
19H05	125 cm3 I/J chronos impairs	12 Min + 1T
19H25	125 cm3 I/J chronos pairs	12 Min + 1T
19H45	OPEN A/B chronos impairs	12 Min + 1T
20H05	OPEN A/B chronos pairs	12 Min + 1T

APÉROOKIE'S & SOIRÉE MOULES/FRITES

DIMANCHE 8 Août

BOULANGER & HUÎTRES : entre 7 et 14 h sur la butte du village exposants

MANCHE 3

(1 Tour de reconnaissance avant le départ des courses - sauf pour les 50 cm3 démonstrations - 8h00 pour les Open)

08H10	OPEN A/B chronos impairs	12 Min + 1T
08H35	OPEN A/B chronos pairs	12 Min + 1T
09H00	Démonstration 50 cm3 E	8 Min
09H15	125 cm3 I/J chronos pairs	12 Min + 1T
09H35	125 cm3 I/J chronos impairs	12 Min + 1T
10H05	85 cm3 F 9/12 ans	10 Min + 1T
10H30	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos pairs	12 Min + 1T
10H55	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos impairs	12 Min + 1T
11H20	65 cm3 C/D chronos pairs	10 Min + 1T
11H45	65 cm3 C/D chronos impairs	10 Min + 1T

12H15 REMISE DES PRIX KARTING (au Podium)
(10 meilleurs temps)

12H30 DEDICACES (boutique Rookie's Cup)

MANCHE 4

13H30	OPEN A/B chronos pairs	12 Min + 1T
13H50	OPEN A/B chronos impairs	12 Min + 1T
14H10	85 cm3 F 9/12 ans	10 Min + 1T
14H30	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos pairs	12 Min + 1T
14H50	85 cm3 G/H 12/15 ans chronos impairs	12 Min + 1T
15H10	65 cm3 C/D chronos pairs	10 Min + 1T
15H30	65 cm3 C/D chronos impairs	10 Min + 1T
15H50	125 cm3 I/J chronos pairs	12 Min + 1T
16H10	125 cm3 I/J chronos impairs	12 Min + 1T
16H30	Démonstration 50 cm3 E	8 Min

PAUSE

(Podium Démonstration 50 cm3 - tous les pilotes - **Bihr**)

FINALES

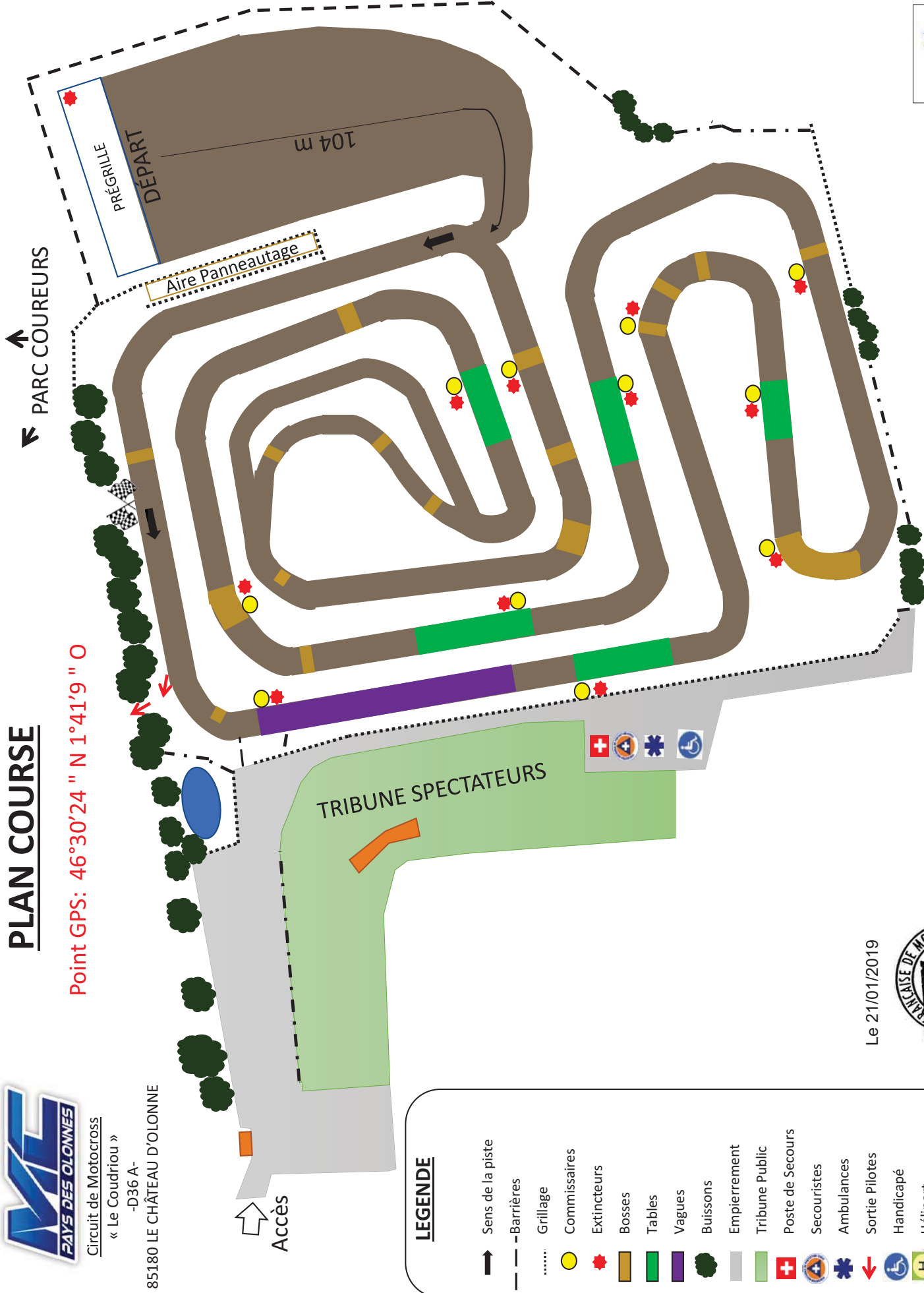
PODIUM : Remise des récompenses aux 5 premiers du général du week-end immédiatement après chaque finale

17H10	85 cm3 F 9/12 ans	12 Min + 1T
17H40	85 cm3 G / H - 12/15 ans (44 finalistes)	12 Min + 1T
18H10	65 cm3 C/D (44 finalistes)	10 Min + 1T
18H40	Open A/B (44 finalistes)	15 Min + 1T
19H15	125 cm3 I/J (44 finalistes)	15 Min + 1T

PHOTO DES BENEVOLES AU PODIUM APRÈS LA REMISE DES RÉCOMPENSES DE LA DERNIÈRE CATÉGORIE

PLAN COURSE

Point GPS: 46°30'24 " N 1°41'9 " O



LEGENDE

- Sens de la piste
- - - Barrières
- Grillage
- Commissaires
- Extincteurs
- Bosses
- Tables
- Vagues
- Buissons
- Empièrment
- Tribune Public
- Poste de Secours
- Secouristes
- Ambulances
- Sortie Pilotes
- ♿ Handicapé
- H Héliport

Longueur piste: 1450 m
Longueur du départ : 104 m
Largeur courante : 6 m

Le 21/01/2019



PLAN ENTRAÎNEMENT

Point GPS: 46°30'24 " N 1°41'9 " O

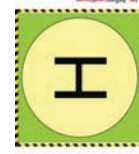


Accès

LEGENDE

-  Sens de la piste
-  Barrières
-  Grillage
-  Bosses
-  Tables
-  Vagues
-  Buissons
-  Empierrement
-  Sortie Pilotes
-  Entrée Pilotes
-  Héliport

Longueur piste: 1450 m
Largeur courante : 6 m





**ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION
AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR**
(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

Association MOTO CLUB DU PAYS DES OLLONNES
46 rue du moulineau Le Chateau D'Ollonnes
85180 CHATEAU D OLLONNE

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances **B1921XL000060U-RCO3241** auprès de la compagnie LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « **La rookie's cup** » se déroulant **du 07/08/2021 à 08h00 au 08/08/2021 à 21h00.**

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance établi pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport., de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 10.000.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 50.000 € pour les dommages immatériels non consécutifs.
- Défense et recours inclus.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport.

Exclusion : Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, ULYSSERE, et LLOYD'S INSURANCE COMPAGNY S.A en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 08/03/2021

Signature du courtier

Signature de la compagnie d'assurance

